

PREFECTURE de CONSTANTINE

CABINET

Centre d'Informations  
et d'Etudes

N° 65

~~SECRET~~

Constantine, le 30 Janvier 1940

RENS ET GRIEMENTS

*Confidérence*Source: Commissariat de Police du 2<sup>e</sup> Arrondissement à Constantine -A/S. INCIDENTS SURVENUS A CONSTANTINE LE 29/1/40 ENTRE ISRAELITES ET INDIGENES -

Le 29 Janvier, vers 13 h. 30, à Constantine, rue de France, un jeune israélite du nom de BOUSKILA André, 18 ans, se faisait cirer ses chaussures par un ciseur indigène de 17 ans, BOUKEROU Mohamed ben Lalfa. Lorsque ce dernier eut terminé, il réclama 50 centimes. Intervenant aussitôt, le nommé BOUSKILA Rodolphe, 17 ans, frère du premier, prétendit ne donner que 0 fr. 30 au décretteur, ce qui ne valait pas davantage, d'après ses dires, pour "un coup de cirage donné" .... (sic).

Le ciseur maintint sa demande, mais BOUSKILA Rodolphe le bouscula, lui porta deux coups de poing sur la tête et s'enfuit pour se réfugier à la Pharmacie ATTALI, même rue. Or, des indigènes avaient enregistré ses agissements. C'est ainsi que le nommé MOKNACHE Ahmed ben Mohamed, garçon de café, et de passage rue de France, voulut venger son jeune coreligionnaire. Ne pouvant atteindre celui qui avait battu le ciseur indigène, il rejoignit un autre israélite ATTALI Lucien, garçon-coiffeur, qui circulait rue de France et lui porta un coup de couteau à la cuisse gauche. ATTALI Lucien riposta par des coups de poing et de pied et par un coup de tête qui coucha l'indigène sur le sol.

D : C.I.E. Central - C. D. I.

.....

Archives -  
*xxxxxx*

D'autres jeunes gens israélites survinrent, et l'un d'eux distribua force coups de pied et de poing sur MOKHACHE Ahmed étendu à terre. Des gardiens de la paix intervinrent et le firent hospitaliser.

BOUSKILA Rodolphe et ATTALI Lucien sont poursuivis sous l'inculpation de "Coups et blessures volontaires". L'effervescence a été vite réprimée mais ces deux affaires de violences auraient pu prendre des proportions regrettables si la police n'était intervenue à temps.

-----

Aussitôt informé, M. le Préfet de Constantine a prescrit aux services de police une surveillance sévère des quartiers indigène et israélite.

A ce jour, aucun incident nouveau n'a été signalé./.

-----